5. On observe des degrés différents d'intérêt et d'engagement envers le développement durable dans divers pays d'Asie-Pacifique, la différence de ces degrés correspondant à la différence des niveaux de développement économique.

Ont émergé de ces discussions trois recommandations/objectifs qui se veulent une contribution à l'orientation de la politique étrangère du Canada en Asie-Pacifique.

## Recommandations

- 1. Mettre en place des liens internationaux et des réseaux d'influence.
- 2. Mener à bien et coordonner une action de consultation et de collaboration non officielles, c.-à-d., le processus du deuxième volet (ARF, CSCAP, centres d'études de l'APEC, PECC).
- 3. Accroître la représentation de Canadiens d'origine asiatique au MAECI et au sein d'organisations internationales à l'oeuvre en Asie-Pacifique.
- 4. Promouvoir des mécanismes de consultation et de règlement de problèmes au moyen de la collaboration au moyen du processus officiel, à savoir, le volet 1 de l'APEC.
- 5. Veiller à ce que les questions relatives au développement durable figurent à l'ordre du jour des autres réunions du Forum.
- 6. Intégrer les contribution du monde des affaires et des ONG aux instances pertinentes de l'APEC.
- 7. S'assurer que les mandats d'études de faisabilité de projets d'infrastructures bénéficiant d'un financement public comprennent des volets portant sur le développement durable.
- 8. Expliciter la politique étrangère canadienne en matière de développement durable.
- 9. Préparer une déclaration énonçant les valeurs liées au développement durable qui font partie de la politique étrangère du Canada.
- 10. Élaborer et soutenir des stratégies visant à concourir à la mise en oeuvre de structures de valeurs relatives à la problématique du développement durable, valeurs conformes à celles de notre pays. Par exemple :